

## **Antony se lance dans l'énergie verte à grande échelle**

Ecologie - La ville vient de signer des pactes verts locaux pour acter son engagement dans la transition énergétique mais aussi dans l'espoir d'obtenir des subventions européennes.

Par Marjorie Lenhardt



La ville d'Antony a équipé les toits du groupe scolaire La-Fontaine de 823 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.

Il y a trois ans, une vue aérienne d'Antony permettait de comptabiliser 135 pavillons équipés de panneaux solaires. Depuis, ce nombre a doublé et les bâtiments publics s'équipent aussi. Après avoir posé plus de 1 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire La-Fontaine et l'école élémentaire Blanguernon, la ville vise, à échéance 2030, de produire suffisamment d'électricité verte pour couvrir un tiers de sa consommation. Soit l'équivalent de celle de ses 29 écoles publiques.

Afin de mettre en lumière sa volonté de transition écologique, la municipalité a signé le 4 février des pactes verts locaux avec Hauts-de-Bièvre Habitat, l'association Antony Soleil et la coopérative Sud Paris Soleil. Cette signature très protocolaire entre dans le cadre du programme européen Intelligent Cities Challenge et traduit par écrit deux projets déjà en cours.

« Cette signature est la concrétisation de notre engagement pour la transition écologique, dans le cadre de ce programme européen qui nous a donné accès à des accompagnements techniques. Nous espérons pouvoir solliciter des aides européennes mais ce n'est pas encore le cas », explique François Goulette (DVD), conseiller municipal, délégué aux grands projets européens.

### **Des centaines de logements mieux isolés**

Le premier projet concerne la réhabilitation énergétique de plus de 450 logements par Hauts-de-Bievre Habitat, notamment dans le quartier du Noyer-Doré, par l'ajout d'isolant sur les façades et le remplacement des fenêtres. Une partie des logements sont déjà en phase de finition. Pour le reste, les travaux démarrent avant l'été. Le bailleur social a aussi lancé la réfection totale du système de chauffage des 500 logements de la résidence Guillebaud, aux Rabats. Il y prévoit en outre d'installer des panneaux solaires sur ces fameuses tours qui dominent le quartier.

Facture totale : seize millions d'euros. « Les plans de financement sont en cours pour obtenir des subventions de la ville, du département des Hauts-de-Seine, éventuellement de Vallée-sud Grand Paris, détaille Fabien Mamane, directeur général de l'office HLM. Nous sommes engagés dans une démarche de développement durable et d'isolation thermique de nos résidences depuis très longtemps mais la signature de ce pacte vert nous permet d'espérer des subventions européennes dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales. »

Le second projet vise à soutenir les projets d'autoconsommation collective d'Antony Soleil et Sud Paris Soleil, en mettant à disposition le toit d'une école. Ainsi, 120 à 140 panneaux vont être installés sur le toit de l'école Val-de-Bievre afin de produire 60 000 kWh/an pour plusieurs bâtiments de la commune. L'étude de faisabilité doit s'achever en mars. L'objectif est d'atteindre un taux d'autoconsommation de 100 %.

### **« Un habillage » de ce qui existe déjà ?**

« L'épicerie solidaire Ma P'tite Échoppe et l'Espace Cirque ont donné leur accord pour l'achat d'électricité à la coopérative Sud Paris Soleil. Hauts-de-Bievre Habitat s'est également montré intéressé, précise Régis Lebrun, président d'Antony Soleil. L'autoconsommation est plus intéressante car les prix de revente n'arrêtent pas de baisser », ajoute-t-il. Une seconde boucle est en discussion avec l'association Saint-Raphaël, spécialisée dans la protection de l'enfance et la lutte contre les exclusions.

De son côté, le groupe d'opposition Antony Terre Citoyenne rappelle que la signature de ces pactes verts locaux « intervient au moment où le maire doit, en raison de l'endettement de la ville, renoncer à son ambitieux marché global de performance énergétique ». Il ne s'agit, selon ces élus, ni plus ni moins qu'un « habillage » de ce qui existe déjà. « Ils apportent un supplément de visibilité mais ne créent pas de nouvelle dynamique et n'impliquent aucune entreprise à ce stade », remarque David Mauger (SE).

Habillage ou non, pour Régis Lebrun, la ville d'Antony est précurseur au niveau de l'Île-de-France dans le domaine du solaire : « À ma connaissance, il n'y a pas d'autres projets d'une telle envergure. »